

Appel à candidature à un poste de Gestionnaire budget-finances (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Direction Générale

<u>Intitulé du poste :</u>	Gestionnaire budget-finances (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire du quasi-statut du CNPF (décret n°2009-547) ou grille FPE
<u>Résidence administrative :</u>	Paris (75) ou Orléans (45)
<u>Prise de poste prévue :</u>	A partir du 1^{er} octobre 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche et Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

L'échelon national comprend la direction générale et deux directions nationales support : la direction administrative et financière (DAF) et la direction des ressources humaines (DRH).

Au sein de la DAF, le service budget-finances assure les attributions de l'ordonnateur pour la tenue de la comptabilité générale et de la comptabilité budgétaire fixées par le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).



Le chef de service budget-finances intervient à deux niveaux :

- Au niveau national, il coordonne dans son domaine les actions du réseau des responsables administratifs et financiers répartis dans les CRPF ;
- Au sein du siège du CNPF, il pilote directement la gestion des crédits de l'échelon central (moyens propres et dépenses et recettes de l'établissement non partagées dans les CRPF).

Le service est composé d'un chef de service et de trois gestionnaires budget-finances et travaille en réseau avec les 12 responsables administratifs et financiers des CRPF et IDF.

Le poste ouvert au recrutement est un des trois postes de gestionnaires budget-finances du service budget-finances.

Description du poste

- Traitement des recettes : interfaçage ou saisie des factures émises par l'établissement, saisie des ordres à recouvrer, rapprochement devis/facture/convention/titrage ; codification analytique ;
- Traitement des dépenses : saisie des engagements juridiques et des certifications de service fait ; contrôle des factures ; liquidation des dépenses ; codification analytique ;
- Suivi des projets sur conventions : contacts administratifs avec les financeurs, envoi de facturations et de justifications financières, enregistrements et suivi des reversements internes ;
- Ecritures préalables à la clôture d'exercice, éditions/restitutions budgétaires ;
- Préparation d'actes destinés à l'agent comptable principal : rapprochements ordres à recouvrer/règlements.

Profil recherché

Formation – expériences

- Niveau Bac+2 (de type DUT GEA ou BTS comptabilité ou équivalent) ou plus (DCG, DECF, etc.), une candidature niveau Bac avec un parcours professionnel significatif serait également étudiée
- Expérience souhaitée de 2 ans minimum dans le domaine comptable

Compétences et qualités requises

- Connaissance de la gestion budgétaire et comptable publique,
- Sens du service public, adhésion aux politiques publiques de l'Etat,
- Autonomie, rigueur, diplomatie, adaptabilité,
- Capacité à s'intégrer dans une petite équipe, sens de l'autre,
- Discretion (accès à des données confidentielles).

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% et forfait mobilité durable dans la limite du plafond légal ;
- Participation de l'employeur à un contrat de complémentaire santé (mutuelle).

Personnes à contacter

- Céline FOUGERON, chef du service budget-finances : 06 68 38 96 73

Dépôt de candidature

Envoyer au plus tard le **24 octobre 2025** dernier délai, par mail uniquement à vincent.videau@cnpf.fr et celine.fougeron@cnpf.fr, un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae détaillé précisant en particulier le statut, les diplômes, les qualifications et les expériences professionnelles.

Les candidats dont le dossier sera retenu seront invités à se présenter en entretien de sélection qui se tiendra en **semaine 45** (le 4 et 6 novembre) au siège du CNPF, 47 rue de Chaillot, Paris 16^e.